

**SESSION 2025**

---

**AGRÉGATION**  
Concours interne et CAER

Section  
**MUSIQUE**

**Épreuve de culture musicale et artistique**

Durée : 6 heures

---

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

**Le diapason mécanique est autorisé.**

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.**

**Tournez la page S.V.P.**

## SUJET

« L'histoire des femmes musiciennes dans nos sociétés ne fait pas tant apparaître leur nombre limité que le peu de considération dont elles ont bénéficié. On a parlé d'occultation, sans doute inconsciente dans la plupart des cas, mais non moins révélatrice. [...] Saint-Saëns témoigne de l'estime en laquelle il tient les compositions de Pauline Viardot, et, s'étonnant de les voir si peu connues, quand elles ne restent pas inédites, il impute encore cette absence de renommée à une pudeur toute féminine, ou que la féminité d'époque oblige. [...]

En effet, la participation et plus encore la reconnaissance des femmes connaît une histoire plus longue et plus riche dans d'autres domaines de l'activité artistique, en littérature notamment, et même en peinture, ce que Hanslick pointait en 1854, quand il parlait, non sans quelque exagération ou disproportion, du "manque presque absolu de femmes compositeurs, à côté du grand nombre de femmes écrivains ou peintres". [...]

Et si la musicienne est instrumentiste, elle doit veiller à respecter la décence voulue par son sexe. Ainsi, la harpe "exige un déploiement du corps qui n'est pas sans danger pour les jeunes filles", lit-on dans un rapport fait à la suite d'une étude menée par des inspectrices dans une maison d'éducation en 1848. Quant au violon, lit-on encore dans ce rapport, "la pose en est disgracieuse. Les hommes se peuvent bien résoudre, une femme en général ne consentira pas à tenir quelque chose avec le menton". De plus, c'est un "grave inconvénient pour les femmes que le violon repose et vibre sur la poitrine". »

Escal, Françoise (2005). La place des femmes dans l'histoire de la musique. Dans Anne-Marie Green et Hyacinthe Ravet (dir.), *L'accès des femmes à l'expression musicale : apprentissage, création, interprétation, les musiciennes dans la société contemporaine* (p. 27-32). L'Harmattan.

À partir de la citation de Françoise Escal, vous interrogerez la place accordée aux femmes compositrices ou plus largement artistes, à différentes périodes de l'histoire et en différents pays. Vous inscrirez votre réflexion dans le champ de questionnement « La musique, l'homme et la société » qui irrigue l'enseignement de spécialité en cycle terminal et plus particulièrement la thématique « Musicien : créateur, interprète, arrangeur, auditeur, mélomane ».

Vous numéroterez précisément les pages de votre devoir.

## INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

## AGRÉGATION INTERNE MUSIQUE

► Concours interne de l'Agrégation de l'enseignement public :

Concours	Section/option	Épreuve	Matière
EAI	1700B	101	7928

► Concours interne du CAER / Agrégation de l'enseignement privé :

Concours	Section/option	Épreuve	Matière
EAH	1700B	101	7928

